



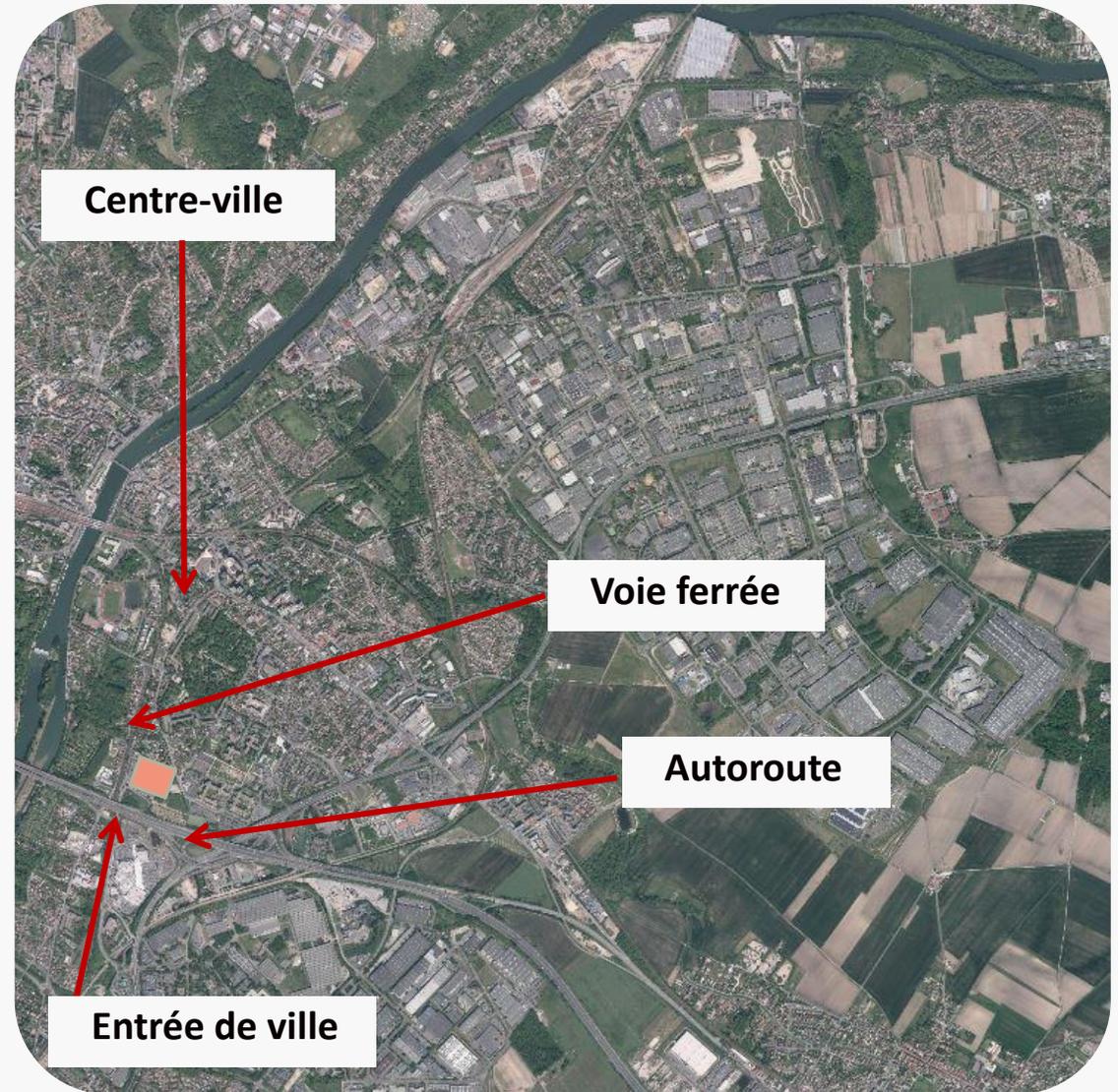
ARB

AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ

Végétalisation du Cimetière de Saint Ouen l'Aumône



Présentation



Constat initial

Loi Labbé : Interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics, à compter du 1^{er} janvier 2017.

Cimetière : Passage du désherbage chimique au désherbage mécanique.

⇒ ⇒ Méthode **chronophage** et **peu efficace**

⇒ ⇒ **Mécontentement** grandissant des habitants, sentiment d'abandon



Constat initial

La solution : Mener un projet de végétalisation du cimetière.

⇒ => **État des lieux** et préprogramme du CAUE95

⇒ => **Esquisses et AVP** du bureau d'études ComplémentTerre



État des lieux

Un Cimetière très **minéral**...

	Locaux techniques
	Monuments aux morts / stèles
	Allées en enrobé
	Allées secondaires en graviers
	Allées secondaires en béton désactivé
	Allées de desserte des rangées de tombes en graviers
	Espaces inter-tombes en graviers
	Espaces en attente de tombes en graviers
	Espaces en graviers sans usage
	Espaces engazonnés
	Massifs horticoles (fleurs ou arbustes)
	Equipements (bancs, points d'eau, poubelles)



Le projet

 Les observatoires de biodiversité
(espaces en attente de concession)

 Les jardins de poche
(espaces désormais sans concession,
espaces aujourd'hui sans usages)

Le Jardin botanique, cimetière des Indigents

Le verger, cimetière des enfants

Les murs végétalisés, une limite harmonieuse pour le cimetière

Les chemins verts, voies principales en partie dés-imperméabilisées
pour améliorer la gestion des eaux de ruissellement

Les espaces en attente de concession : des observatoires de biodiversité

Les jardins de poche, espaces libres à végétaliser par petites touches



Les allées secondaires

Premiers travaux au printemps 2019 :
Engazonnement de la totalité des allées secondaires.

Gazon « Echo Extreme », semé à même les gravillons :
Resistance, faible entretien, levée rapide...

ECHO EXTREME

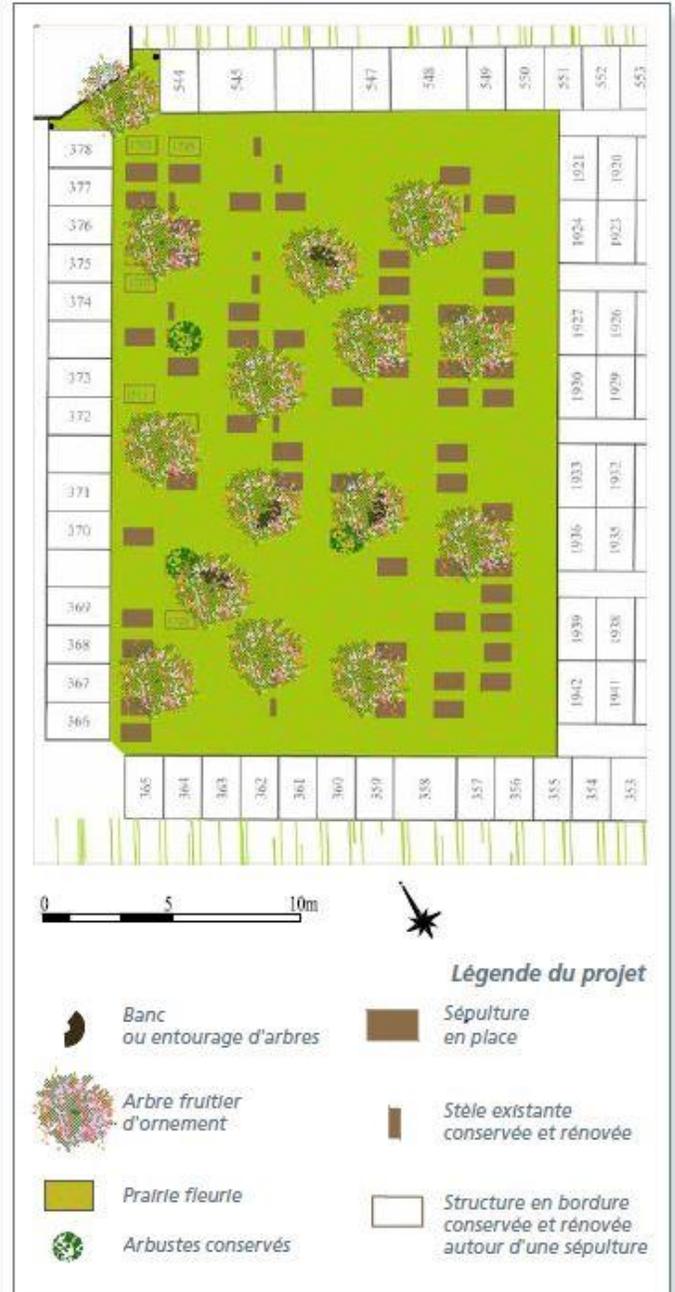
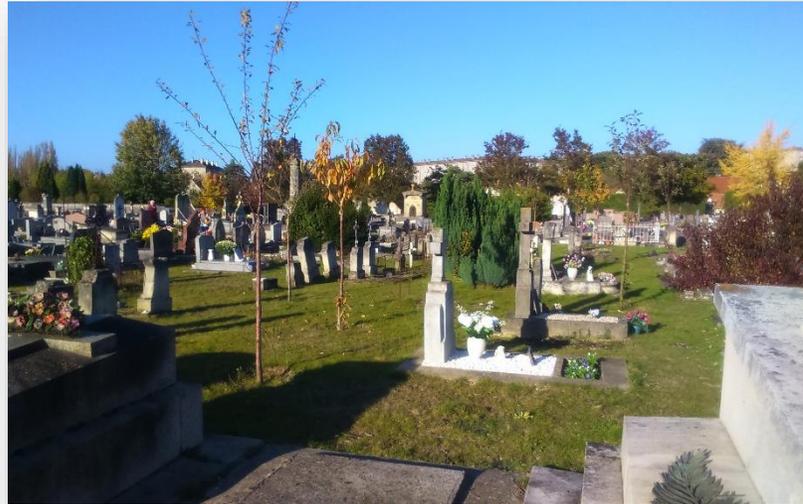
Semences de gazon pour conditions de sols très difficiles
Gazon pour engazonnement des allées, cimetières, etc...



Seconds travaux à l'hiver 2021 : Mise en place de l'hydroseeding

Le « Verger des enfants »

Un lieu sensible à valoriser et à se réapproprier : Hiver 2020/2021



Les murs végétalisés

Apporter de la végétalisation **verticale**
et atténuer les **nuisances** extérieures :
Hiver 2020/2021

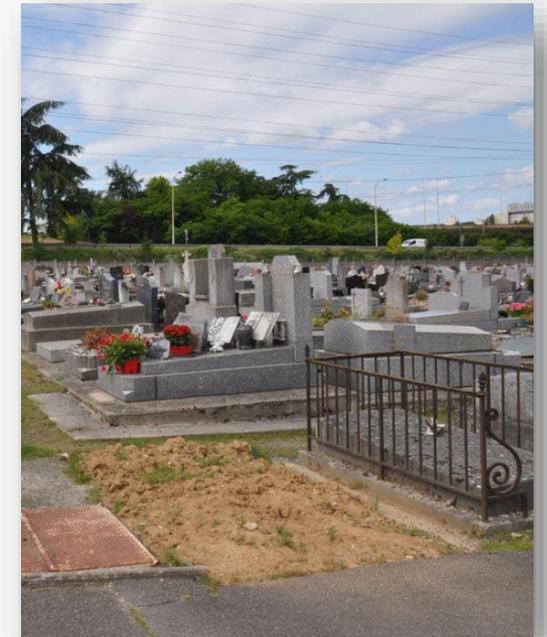


Les espaces en attente

FLORILÈGES
Prairies urbaines

Matérialiser l'entretien et l'usage.

Observatoire de la **biodiversité**, avec possibilité d'inventaires Florilèges.



Les « Jardins de poche »

Apporter du **végétal ponctuel** dans les espaces sans usage.



Les allées principales

Réflexion sur une désimperméabilisation totale.



Existant



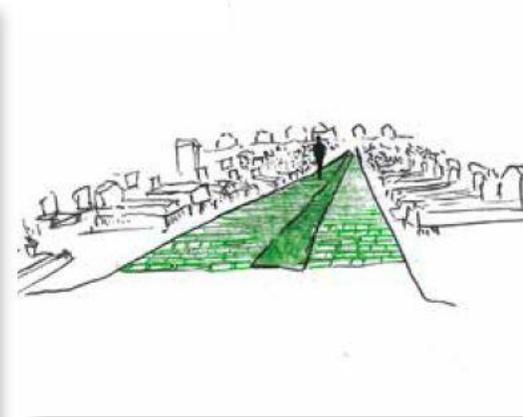
Projet



Proposition 1



Proposition 2 | Court terme



Proposition 2 | Moyen terme

Point budgétaire

Projet de végétalisation du cimetière arbitré **sur 3 ans** (2019-2021) : Budget total de **75 000 €**.

ESPACES VERTS		
	€ HT	€ TTC
Allées secondaires	10 962,00 €	13 154,00 €
Cimetière des indigents : Jardin botanique	7 135,00 €	8 562,00 €
Cimetière des enfants : Verger	14 290,00 €	17 148,00 €
Murs végétalisés A15	16 020,00 €	19 224,00 €
Murs végétalisés Crématorium	8 010,00 €	9 612,00 €
Espaces en attente de concession	3 245,00 €	3 894,00 €
Jardins de poche	12 120,00 €	14 544,00 €
TOTAL	71 782,00 €	86 138,00 €

VOIRIES		
	€ HT	€ TTC
Voie 1 (325 m ²)	19 025,00 €	22 830,00 €
Voie 2 (290 m ²)	16 450,00 €	19 740,00 €
Voie 3 (335 m ²)	18 925,00 €	22 710,00 €
Voie 4 (510 m ²)	28 550,00 €	34 260,00 €
Voie 5 (470 m ²)	26 350,00 €	31 620,00 €
TOTAL	109 300,00 €	131 160,00 €
TOTAL (après déduction subvention 80% AESN)	-	43 720,00 €

Sensibilisation

Nécessité d'accompagnement, avec une forte **démarche de communication** et de sensibilisation des habitants.

Souhait de **promouvoir cette démarche** (Étude Cimetières vivants, Label EcoJardin...)

